

Fonctionnement du SYDOM

LE FONCTIONNEMENT DU SYDOM

Le SYDOM est un syndicat mixte qui regroupe 19 collectivités dont :

- Le Département,
- 18 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le Comité Syndical du SYDOM

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le SYDOM Aveyron est administré par un Comité Syndical composé de **37 élus représentant chaque collectivité membre**.

Le Comité syndical est pour le SYDOM ce qu'est le Conseil municipal pour une commune : l'assemblée délibérante qui prend toutes les décisions.

Ses missions consistent à :

- Élire son Président ;
- Élire ses Vice-présidents ;
- Définir la politique du Syndicat ;
- Voter le budget, décider des investissements.

[Trombinoscope élus 2020-2026](#)

Son bureau

Cet organe sert à préparer et proposer les actions à mener au Comité Syndical.

Il est composé du Président et des Vice-présidents donc le nombre peut varier ainsi que des membres issus du Comité Syndical.

Le Président du SYDOM

Le Président du SYDOM Aveyron est **Jean-François ROUSSET** de la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier. Il agit par compétence propre ou par délégation du Comité.

Le personnel

Au 1er janvier 2021, l'effectif du SYDOM est de 13 personnes.

Toutefois, à travers ses différents contrats, le SYDOM génère 100 emplois.



Fonctionnement du SYDOM - SYDOM Aveyron Fonctionnement du SYDOM - SYDOM Aveyron